

ANCIEN ASPECT DE SAINT-JULIEN

SOUS l'occupation romaine, les chemins celtes pavés ou non existaient déjà. Vienne étant alors la plus importante ville de la région, a dû avoir les premiers rapports de commerce avec Molin-Molette, et le Christianisme a dû aussi y être apporté par les Chrétiens de Vienne. On peut bien supposer que les Romains qui ont exploité les mines de plomb et d'argent autour de Vienne avaient, au cours de leurs prospections sur le Pilat à la recherche des sources, trouvé facilement le plomb de St-Julien. Tous les potiers de la région employaient l'alquifaux ou galène de plomb pour leur vernis.

Surtout qu'à cette époque le minerai de plomb affleurait le sol en de très nombreux endroits sur les pentes de la Plessa, de la Pauze, etc... et sans doute de l'argent à Argental — ne l'auraient-ils pas fondu ici plus facilement qu'à Vienne, à cause des forêts denses qui couvraient alors la région ?

Vienne avait aussi, dans les siècles passés, la spécialité de la fabrication des épées appelées "vienne" : "*Se percer sottement la gorge d'une vienne*" (Poète Ménage, 17^e siècle).

Pour cela, peut-on aussi supposer que Vienne faisait aussi travailler Molette à la fabrication des épées ? Ce qui expliquerait l'aiguisage des armes blanches signalé comme ayant donné le nom au village.

Les chemins muletiers devaient partir de la grande voie gallo-romaine des bords du Rhône et remonter de St-Pierre-de-Bœuf, tout comme aujourd'hui en direction du Puy et autres régions pour répandre la civilisation et leur commerce. Les caravanes de mulets étaient autrefois des entreprises commerciales. Ces marchands qu'on appelait encore au 18^e siècle les "*coutiaux*" achetaient des marchandises de toute sorte qui se fabriquaient dans les villages qu'ils traversaient, et les revendaient plus loin, là où ils savaient les revendre avec profit. A leur retour, ils faisaient de même, et c'est ainsi que le commerce s'est fait pendant des siècles entre les localités et provinces qui n'avaient pas de fleuve ou rivière navigable facilitant les transports. Ils pouvaient toujours acheter à St-Julien, d'abord le foin pour les mulets, puis l'alquifaux ou galène de plomb servant aux poteries (qu'en 1710 M. de Blumenstein vit en vitrine à Paris), peut-être aussi des couteaux, épées ou outils à bois, et laisser en échange des produits de Vienne : tissus, ustensiles, sel, laine, coton, chanvre et lin pour les tisserands.

Molendino-Moletane aurait donc eu une vocation industrielle dès les premiers

siècles. La légende du plateau des marchands vient peut-être de cette lointaine époque, où le pays devait être très florissant pour nécessiter un emplacement aussi vaste pour les échanges, sans doute des foires. Mais sur ce plateau, il n'est resté aucune trace de constructions ou murs anciens pouvant servir à délimiter cet emplacement. Il faut dire que les caravanes comprenaient quelquefois 2 à 300 mulets et tenaient beaucoup de place. En 1780, pour le transport journalier du charbon de Rive-de-Gier sur les bateaux à Givors, 1.800 mulets étaient employés. Ils ne passaient pas par la route, mais par les vieux chemins muletiers.

J.B.

Le Bief de Liponne

La légende dit que, dans les temps les plus reculés, la rivière Ternay coulait vers Liponne au lieu de St-Marcel-les-Annonay et que c'est à la suite d'un cataclysme qu'elle aurait ainsi changé son cours. D'où le droit d'utiliser, encore aujourd'hui, l'eau du Ternay pour les anciennes propriétés riveraines qui l'utilisaient.

Ce bief arrose de temps immémorial la terre des Molières où la légende situe l'aiguisage des armes blanches — mais, comme pour le Plateau des Marchands, on n'a pas trouvé de traces de construction dans cette terre.

Les droits des habitants de Liponne et de M. Harenc de la Condamine furent respectés jusque vers 1813. A cette époque, M. Montgolfier et quelques habitants (43 au total, industriels ou cultivateurs) d'Annonay, de Boulieu et de St-Marcel, attaquèrent devant le Tribunal Civil de St-Etienne, M. Jacques Delestit, propriétaire demeurant à Charnas, Jean Olganier, propriétaire au moulin du Pommier à Vinzieux et Jean-Marie Barou, de Picardel, commune de Charnas, Gabriel-Henri Corompt, moulinier, J.P. Corompt, dit Ligne, marchand de bois, François Vanel, maçon, Jean Sage, maçon, Jean-Pierre Rousset, aubergiste, tous de St-Julien ; Louis Jamet, marchand de bois à Bourg-Argental, Pierre Jamet, de Revoir, propriétaire, J.B. Blachay, propriétaire à Liponne, Jean Odouard, cultivateur au lieu des Châteynards, Jean Valet, cultivateur propriétaire des Chavanons, et Jean Coste dit Bourgeois, propriétaire à Bourg-Argental, tous intimés et défenseurs en intervention par Maître Mornand, leur avoué.

M. Harenc de la Condamine a posé en fait que lui ou ses auteurs jouissent, depuis plus de trente ans et même de temps immémorial, de cette chaussée ou batardeau sur le Ternay — qu'à quelque distance il y a sur le canal d'irrigation une vanne qui, en la baissant, fait refluer les eaux dans un autre canal qui se dirige vers le chemin de St-Julien à Ethèze — que les eaux arrivées à ce chemin le traversent dans un conduit pratiqué sur ledit chemin, et de là vont se répandre dans les propriétés appartenant encore au dit M. Harenc de la Condamine de l'autre côté dudit chemin.

Les habitants de Liponne soutiennent qu'ils sont également depuis plus de trente ans et de temps immémorial en possession de prendre les eaux du Ternay dans le canal d'irrigation au moyen d'ouvertures faites dans ledit canal et de canaux qui les dirigent dans leur fonds. Tous ces faits sont constants et avoués par les appelants dans leur demande introduction d'instance. Que pour faire traverser par les eaux le chemin de St-Julien à Ethèze, ils ont creusé dans le roc un conduit ou rigole ; ils ont fait faire et entretiennent un glacis en pierre, ils ont placé sur des supports une large pierre qui sert sur le cours de l'eau,

de pont aux gens de pied. Les habitants de Liponne ont soutenu que M. Boussard de la Chapelle, à qui ils ont succédé, concourt, conjointement avec M. de la Condamine, à la reconstruction du bâtardeau et qu'ils concourent, maintenant, à sa réparation, ainsi qu'au curement du canal d'irrigation, toutes les fois qu'il est nécessaire.

Les avocats d'Annonay prétendaient que la loi du 28 août 1792 avait aboli les privilèges découlant des droits féodaux. Ceux de M. de Harenc invoquèrent le droit romain. Annonay fut débouté par le jugement du 17 mars 1819. Mais Annonay interjeta appel à Lyon qui confirma dans les droits au bief le jugement de St-Etienne signifié le 19 août 1820 aux plaignants d'Annonay, le 15 février 1821. Depuis 1821, il y eut d'autres tentatives de la part de la ville d'Annonay, après la construction du barrage achevé en 1867. Mais l'usage de ce bief n'a pas changé en 1965.

Tanneries

Comme dans tous les pays, la tannerie des peaux a été une des premières activités des hommes civilisés. Comme vêtements, chaussures, courroies pour l'attelage des animaux, même comme toitures de chariots et de campements, on peut dire que chaque tribu tannait ses propres peaux dans des fosses creusées à proximité des ruisseaux.

À St-Julien, le tanneur a existé tout comme à Malleval où l'on dit aussi que ce fut Annonay qui lui enleva sa spécialité.

À la Condamine, il devait y avoir aussi des fosses de préparation, car il existe une canalisation avec des vannes qui glissaient dans la pierre — même sous le bief de Liponne, dans ma propriété de la Condamine, j'ai trouvé un conduit coulant à 2 mètres de profondeur et amenant l'eau à un tuyau de plomb découvert en défonçant le terrain, mais dont on perd la trace. Ce conduit, très bien fait en pierres plates, est certainement antique, car venant d'un terrain qui était vague en 1850, et personne n'ayant connaissance d'aucun acte parlant de la profession de tanneur dans les archives étudiées.

Blanchisseries

De même pour les blanchisseries. Les tisserands achetaient aux caravanes le chanvre ou le lin en botte du Dauphiné et le préparaient. Ils le filaient, le tissaient et ensuite blanchissaient l'étoffe sur le pré uniquement. Comme on lessivait ces tissus à la cendre de bois et un savon fait d'huile et d'herbes comme la saponaire, les draps de lit qui étaient de toile à gros fils duraient une génération. De même le drap de laine pour les habits, teint en noir (qu'on appelait peau de diable) devenait presque vert après de nombreuses années de service.

Les tuileries et poteries

L'argile et le bois étant abondants à St-Julien, il a certainement dû exister dans les siècles passés des fours à tuiles et briques. De même la poterie courante pratiquée de toute antiquité dans tous les pays, et dont les débris plus ou moins ornés permettent de fixer l'époque et le peuple d'où ils proviennent.

Jusqu'à présent, personne à ma connaissance n'a cherché ici à fouiller méthodiquement un coin de terre pour y retrouver monnaies, objets ou poteries anciennes.

J.B.

Sur l'origine du nom de St-Julien, nous trouvons dans les Mémoires de M. l'Abbé Chaland :

“Quand Orgétoix, le bouchier des Helvétins, poussé dans les Gaules par le vainqueur du monde, et Vercingétoix, le bras de fer des Gaulois, ordonnaient à leurs troupes de tout brûler sur leur passage pour ne rien laisser aux légions des Caius-Julius-César, les terres des deux rives du Rhône furent les premières que le géant des batailles mesura avec son épée, et la terre des Ségusiens, où florissait Molette, fut le théâtre de ces incendies et de ces dévastations.

Quand Anthémios, empereur d'Occident, livrait aux Bourguignons, en 469, le Lyonnais, le Viennois, le Vivarais et autres pays voisins, ce peuple terrible rencontre les Visigoths, plus terribles encore, qui, sans cesse en guerre envers et contre tous, ravagent les bords du Rhône et autres possessions des Bourguignons. A ces barbares dévastations vient se joindre une horrible famine, qui sévit particulièrement dans les montagnes du Pilat, et que Saint Patient, archevêque de Lyon, s'empressa de soulager, en portant lui-même des consolations et d'abondants secours dans ces contrées désolées. Il paraît donc certain que ce fut à l'une de ces deux époques que Molette perdit son existence et ses souvenirs dans ses ruines, et ne conserva que son nom de Molette.

Plus tard, la rivière de Ternay vit s'éloigner sur ses rives beaucoup de moulins à grains et à huile, dont il ne reste plus qu'un seul aujourd'hui. Alors le nom du lieu s'enrichit de celui de Molin, ou plutôt de moulin, comme l'écrivent et le disent tous les vieux titres. Enfin, quand Molin-Molette, ou Moulin-Moulette, fonda son église en 1555 sur les débris de sa petite chapelle dont il s'était contenté jusque-là, et qu'il se choisit un patron, il fixa ses yeux sur Julien, soldat de Vienne en Dauphiné, et martyr de Brioude en Auvergne, et embellit ainsi son nom industriel d'un nom religieux : alors il s'appela Saint-Julien-Molin-Molette.”

Également dans les notes de M. le Curé Souchon, publiées par M. l'Abbé Peillon, nous trouvons :

“Quand le Christianisme eut conquis à la foi de Jésus-Christ les contrées situées autour du Mont-Pilat, le premier oratoire qu'on éleva sur les rives du Ternay, au fond de la vallée, dut être dédié à Saint Julien, soldat de Vienne en Dauphiné, et martyr à Brioude en Auvergne”.

Quoiqu'aient dit autrement plusieurs auteurs qui ont écrit sur St-Julien, l'on trouve dans de vieux titres latins du 14^e et du 15^e siècle, Saint-Julien comme patron de l'Église du lieu, avec la désignation particulière de Molin-Molette : Sancti Juliani Molin-Moletta (transaction de 1480). Depuis une époque très reculée, il y avait sur la rivière du Ternay des moulins à petites meules. Molin est l'orthographe ancienne du mot moulin. Dans les vieux documents, nous trouvons molindinum, petit moulin ou moulin à petites meules ou molettes. Telle est à mon avis l'explication la plus vraisemblable des mots molin-molette ajoutés à St-Julien.

Nota J.B. — Je suis d'accord avec les abbés Souchon et Peillon dans l'Echo de St Julien d'août 1903 et suivants disant que le nom de Molin-Molette est bien le nom original, et non Moulin-Moulette comme l'indique Mr l'abbé Chaland. En effet, dans les archives de l'église des 15^e, 16^e, 17^e et 18^e siècles, l'orthographe de Moulin est bien Molin (par contre, en patois, on dit Mouli : “Nous allons au moulin” se dit : “ô l'allan ô mouli”).

Les anciens moulins à farine et à huile

Combien y en avait-il du temps des Romains ?

Dans les papiers du 17^e siècle, on trouve les noms des moulins suivants situés sur le territoire de la paroisse :

Remarquez l'orthographe : le molin Michel, le molin Tisserand, le molin du Gâ, le molin de la Prélagère, le molin de Bontems (couvert par le barrage du Ternay).

Le molin de la Prélagère, qui est le moulin du Mas, est celui qui s'est arrêté le dernier. Aujourd'hui il n'y a plus de moulin à St-Julien.

Les molettes à aiguiser

La terre des Molières, que traverse l'ancien chemin muletier du Rhône au Puy, est arrosée de temps immémorial par le bief de Lyponne prenant l'eau au Ternay.

Est-ce que, à St-Julien, il y avait des forgerons de couteaux et d'épées ? Les Gaulois Ségusiaves étaient renommés chez les Romains pour être habiles à travailler le fer.

Est-ce que cette production était achetée par ces caravanes de mulets qui, d'après l'histoire de St-Sauveur-en-Rue, s'y arrêtaient à l'hôpital avec quelquefois 200 mulets ? On faisait coucher les muletiers, mais au lever on enlevait les draps et les lits qu'ils emportaient parfois ?

Si cette fabrication a existé réellement, les meules de grès devaient être amenées de St-Etienne ou St-Chamond où il y avait des carrières.

Ou bien Molette pourrait désigner aussi des meules plus petites pour écraser les noix et le colza.

J.B.

Ancien aspect des rues de St-Julien

Avant la Révolution et surtout avant 1850, date où furent créées les deux routes de St-Pierre-de-Bœuf à Bourg-Argental et de Serrières à Saint-Etienne, le sol sur lequel passent les routes a été considérablement relevé pour leur donner une pente convenable.

C'est ainsi que, depuis la Condamine jusqu'au Pont-Neuf, le niveau de l'ancien chemin a été élevé de plus d'un mètre, de sorte qu'il faut descendre dans les anciennes maisons de Peyronnet, comme l'Hôtel du Commerce et la maison Pouly.

Au Faubourg également, pour raccorder la nouvelle route au Pont-Vieux, il fallut combler aussi. On peut voir encore l'ancienne porte de la cave du café Roche qui s'est trouvé comblée à la moitié de sa hauteur.

Du Pont-Neuf au tournant de Bourg-Argental à Colombier, la route a traversé tous les jardins des maisons de la rue Vieille. Ces jardins allaient en pente à la rivière. Il a fallu combler ces jardins de plus d'un mètre jusque vers la maison Dorel, vers la maison de la poste et la croix de Mission, de plus de deux mètres. Lorsqu'on a construit la nouvelle route, on a trouvé les murs de l'ancienne maison qui faisait l'angle et dont la fenêtre du rez-de-

chaussée était complètement comblée.

Vers la maison Rouchouze bâtie sur les fossés du château, l'épaisseur du remblai est encore bien plus forte puisque le sol autour du château correspondait au commencement de la rue Vieille à la porte des deux tours. Quand les fossés étaient remplis d'eau, ce niveau devait faire le tour du château. On voit par la différence de niveau entre la cour côté église et la porte marquée 1806 côté route l'importance du remblai qui a été apporté.

Vers la Modure également les maisons se trouvèrent aussi en contrebas de la route.

Autrefois, l'ancienne route venant de la Condamine, le Faubourg, le Pont-Vieux, tournait, rencontrait la rue des fossés, les suivait, passant dans la cour actuelle Magnard-Mathevet entre les fossés et les maisons joignant le cimetière de l'église, et continuait à travers la place actuelle et le Petit Chemin vers la mairie actuelle, formant le chemin de St-Julien à Colombier. En rentrant sur la place tournant à gauche en suivant les fossés, l'ancienne route prenait la direction de Bourg-Argental.

En quittant les fossés à droite, la rue passait devant le cimetière et la grand'porte de l'église, et contournant le cimetière, passait entre celui-ci et des maisons et un moulinage. Cette partie s'appelait rue du Coffin, elle rejoignait l'ancienne route vers les fossés.

La rue passant devant le cimetière et la grand'porte de l'église se continuait vers la passerelle en planches qu'on appelait "la Planche", qui a été remplacée en 1911 par le pont Gillier. Elle se continuait de suite à gauche vers la place Mayol et la fonderie des mines de plomb et à la montée de l'ancien cimetière qui avait aussi une sortie vers la montée de la Croze dont on se servait pour les processions.

Depuis le pont de planches et partout à ce début de la montée des usines, une grosse épaisseur de remblai dont on peut juger l'épaisseur par la porte du bâtiment Blanc, au début de la montée à droite qui était la forge et le magasin du plomb fondu des mines, porte qui est comblée jusqu'à mi-hauteur (et où habitait mon arrière grand-père Jacques Bancel).

De la Planche au Pont-Vieux, c'est-à-dire le Faubourg, le mur de la rivière était beaucoup plus bas. Au Faubourg, près le Pont-Vieux, il y avait un puits avec bâtisse surmontée d'une boule de pierre : cette bâtisse contenait une pompe qu'on actionnait avec une manivelle, le volant de fonte était côté de la rivière.

Au faubourg, la maison de Georges Oriol, presque face à la rue-Vieille à gauche, est une des plus vieilles de St-Julien.

Au Mas d'en-bas, il y a aussi une très vieille maison qui semble avoir été fortifiée.

Le clos de la Condamine fut entouré du mur actuel après 1850. Une porte fut mise à l'entrée et à la sortie au Mas du chemin muletier venant de la Ste-Vierge et qui fait la coursière de Bourg en montant au Banchet.

Nota — Il est regrettable que l'Abbé Chaland n'ait pas donné un plan exact et bien lisible, traçant les rues et chemins avec leurs noms, l'enceinte du château avec ses tours et fossés, l'église et son cimetière autour avec les maisons qui l'entouraient, le grand cimetière qu'on appelait déjà le Vieux Cimetière en 1776, avec la première école des frères dont la cour était séparée de ce cimetière par un mur. Également l'emplacement des usines existant en 1850.

Aspect actuel de St-Julien

Le développement des moulinages et tissages amenait autrefois à St-Julien

beaucoup d'ouvrières de tous les environs, surtout du Bessat, Colombier, Graix, St-Sauveur, St-Appolinard, Brossainc, Boulieu. Toutes les usines avaient de grands dortoirs et fournissaient les draps. Également une cuisine avec un grand fourneau où une ouvrière spéciale était chargée de faire cuire les aliments et de faire la soupe collective pour laquelle le patron fournissait tout. Les ouvrières partaient chez elles le samedi soir et revenaient le lundi assez tôt, et même le dimanche soir, car le travail commençait à 6 heures du matin.

Lorsque les routes furent construites, beaucoup d'ouvriers voulurent avoir leur petite maison. C'est alors qu'un maçon nommé Coste fut le précurseur des maisons ouvrières et fit le St-Julien tel qu'il est aligné aujourd'hui. Voici comment :

Il acheta les prés qui bordaient côté talus la route de Colombier (qui s'appelait déjà en 1450 "Pré Merdaire", dont on a fait "Mardariaô" en patois, et "Merderue" en français — devenu plus tard "avenue de Colombier"). Puis il bâtissait une maison prête à être habitée et la vendait 1200 francs à l'acquéreur, clefs en mains. Toutes ces maisons se ressemblaient : deux pièces au rez-de-chaussée, deux au premier étage, et deux fenêtres au deuxième étage pouvant servir de chambre ou de grenier.

Les maisons de l'impasse du Pré-Martin sont aussi de lui, ainsi que beaucoup de la Modure et autres quartiers.

D'autres maçons construisirent les autres maisons le long de ces deux routes, et c'est ainsi que les anciens jardins firent la rue Neuve actuelle et les maisons de la Grand Place.

J.B.